

La maison de retraite médicalisée *Le Clos des Chênes* fête ses 10 ans



■ Une offre d'accompagnement diversifiée pour répondre aux besoins du territoire

Situé à quelques kilomètres de Poitiers, *Le Clos des Chênes* a ouvert ses portes il y a 10 ans pour répondre à la demande croissante de prise en charge des personnes âgées dépendantes sur le territoire.

L'établissement compte 71 places et offre un accompagnement individualisé, adapté aux besoins des résidents avec notamment des places d'hébergement temporaire, une unité protégée pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA), permettant de proposer, en journée, aux résidents présentant des troubles du comportement, des activités sociales et thérapeutiques visant à maintenir leur autonomie.

Le Clos des Chênes est le premier EHPAD de la Vienne à avoir intégré une unité dédiée à l'accueil de personnes handicapées vieillissantes (UPHV). À ce titre, il fait figure d'établissement pilote pour les ouvertures d'UPHV dans le département. C'est grâce au concours des associations APAJH, ADAPEI, PEP ainsi que de la MDPH et au soutien du Conseil départemental, que cette unité a vu le jour dès l'ouverture de l'établissement. Une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée assure l'accompagnement des personnes accueillies.

L'aménagement intérieur du bâtiment conjugue confort et fonctionnalité. Toutes les chambres sont individuelles et équipées d'une salle de bains adaptée aux personnes à mobilité réduite. Une grande salle d'animation et des tisaneries sont à disposition des résidents pour partager des moments de convivialité ou accueillir leurs proches. Plusieurs patios permettent de profiter du cadre verdoyant et de l'ensoleillement naturel. L'établissement dispose également d'équipements de « bien-être » : salons de coiffure et d'esthétique, salle de balnéothérapie (luminothérapie et aromathérapie)... Tout est mis en œuvre pour apporter aux personnes accueillies la sécurité et la sérénité nécessaires à leur bien-être.

■ Une prise en charge personnalisée

Les résidents bénéficient d'un accompagnement personnalisé à travers la mise en œuvre d'un projet de vie et d'un projet de soin qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs possibilités. Ces projets définissent les priorités en matière de prise en charge et d'activités. Ils sont le fruit d'un échange entre la personne âgée et l'équipe de l'établissement. Ils sont évolutifs et réajustés régulièrement pour correspondre à l'évolution des besoins et de l'état de santé des personnes.

Un programme d'activités est proposé quotidiennement avec pour objectifs de maintenir l'autonomie, favoriser la vie sociale et éviter le repli sur soi. Ces animations sont de formats variés : ateliers mémoire, chant, jeux de société, travaux manuels, lecture du journal, thés dansants, repas à thème, pique-niques, gymnastique adaptée, ateliers thérapeutiques (médiation animale, art-thérapie, stimulation sensorielle en espace Snoezelen...), jardinage, sorties au parc, au théâtre, au cinéma, à des expositions...

Des commissions animations sont organisées pour connaître les attentes des résidents. Elles permettent à l'animatrice de réorienter les projets ou de solliciter les personnes en fonction de leurs envies et de contribuer ainsi à l'amélioration de la vie de l'établissement.

Résolument ouvert sur l'extérieur, l'établissement a mis en place des partenariats destinés à maintenir les liens sociaux et intergénérationnels. Les proches sont également invités à prendre une part active dans la vie du *Clos des Chênes*. Pour garantir le suivi des soins et éviter les ruptures de prise en charge, des conventions avec les principaux acteurs de santé du secteur ont été signées.

CONTACTS

Juliette Kareman

juliette.kareman@fondationpartageetvie.org

T. 05 49 00 80 00

Catherine Schwartz

catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org

T. 01 58 07 16 60

La Fondation Partage et Vie

La Fondation Partage et Vie est un acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes. Gestionnaire de quatre établissements sanitaires et de structures d'accueil pour personnes handicapées, elle accompagne également plus de 14 000 personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne ou d'hospitalisation à domicile ou encore au travers de Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC). Agissant contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap, la Fondation œuvre pour l'autonomie sociale où les besoins de la société sont croissants.

Chiffres clés au 31 décembre 2018

- 121 établissements et services
- 7 386 places d'accueil dans le médico-social
- 4 984 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 15 605 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 368 collaborateurs
- 381 millions d'euros de ressources